

Sanofi-aventis et Metabolex signent un accord de licence exclusif mondial sur un antidiabétique oral innovant pour le traitement du diabète de type 2

- Nouveau composé oral à double mécanisme d'action affectant à la fois l'insuline et la libération de GLP-1 -

Paris, France - Le 25 juin 2010 - Sanofi-aventis (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) et Metabolex annoncent aujourd'hui la signature d'un accord de licence mondial portant sur MBX-2982, un agent oral, agoniste du récepteur GPR-119 pour le traitement du diabète de type 2. Les recherches ont montré que les agonistes du récepteur GPR-119 (ou récepteur 119 couplé à la protéine G) agissent sur le métabolisme du glucose selon un double mécanisme d'action affectant à la fois l'insuline et la libération de GLP-1 (glucagon-like peptide-1). Ce mécanisme innovant pourrait permettre une amélioration du contrôle glycémique par rapport aux traitements antidiabétiques oraux existants, avec également un effet potentiel favorable sur le poids.

En vertu de cet accord, sanofi-aventis obtiendra une licence exclusive mondiale pour développer, fabriquer et commercialiser MBX-2982, actuellement en phase II a, et ses composés associés.

« Ce nouveau mécanisme d'action du MBX-2982 est très prometteur et nous sommes ravis de compter Metabolex parmi nos partenaires dans ce domaine de recherche extrêmement compétitif », a déclaré Pierre Chancel, Senior Vice-Président, Division Diabète, sanofi-aventis. « Face à l'épidémie croissante de diabète de type 2, la recherche de nouveaux traitements oraux plus efficaces et bien tolérés demeure un fondement des solutions thérapeutiques innovantes. En ce sens, cet accord constitue une nouvelle étape importante pour sanofi-aventis dans notre ambition d'apporter aux patients diabétiques des solutions de traitement intégrées. »

Selon les modalités de l'accord, Metabolex recevra un paiement initial et pourra prétendre à des paiements d'étape en fonction de l'avancement du développement, de l'enregistrement du produit et de sa performance commerciale. L'ensemble de ces paiements pourrait atteindre 375 millions de dollars. Metabolex percevra également des redevances sur les ventes mondiales du produit.

L'accord de licence est soumis aux autorités de la concurrence américaines conformément à la procédure d'examen de la loi *Hart-Scott-Rodino*.

A propos de MBX-2982

MBX-2982 vient de faire l'objet de trois études cliniques de phase 1 dans le cadre desquelles il a montré un effet cliniquement significatif sur la réduction de la glycémie, chez des volontaires sains et des sujets présentant une intolérance au glucose. Ces études ont également permis de valider la sécurité d'emploi et la tolérance de MBX-2982. MBX-2982 est actuellement étudié dans le cadre d'une étude clinique

internationale de phase 2 d'une durée de 28 jours auprès de patients atteints de diabète de type 2. Le récepteur 119 couplé à la protéine G (récepteur GPR-119) se trouve dans l'intestin et le pancréas et interagit avec les lipides bioactifs pour stimuler la sécrétion d'insuline et la libération d'incrétines glucose-dépendantes. Les agonistes du récepteur GPR-119 pourraient bien constituer un traitement oral innovant pour le diabète de type 2. Dotés d'un double mécanisme d'action totalement unique en son genre, ils agissent en effet directement sur les cellules bêta pancréatiques en augmentant la sécrétion d'insuline, puis stimulent ensuite la libération d'incrétines GLP-1 dans les intestins. Ce double mécanisme d'action pourrait améliorer l'homéostasie du glucose par rapport aux traitements antidiabétiques actuels et avoir également un effet sur le poids et le maintien des îlots pancréatiques.

A propos du diabète

Le diabète est une maladie chronique très répandue caractérisée par l'absence de production d'insuline par l'organisme ou par une utilisation incorrecte de l'insuline, l'hormone nécessaire au transport du glucose (sucre) du sang vers les cellules de l'organisme, où il procure de l'énergie. Plus de 230 millions de personnes sont atteintes de cette maladie dans le monde, et ce chiffre devrait augmenter pour atteindre le seuil impressionnant de 350 millions de personnes d'ici à 20 ans. Aux États-Unis, près de 24 millions de personnes souffrent du diabète dont 5,7 millions restent non diagnostiquées. Dans le même temps, environ 40 % des diabétiques diagnostiqués n'atteignent pas le niveau cible d'HbA1c <7 % recommandé par l'ADA (Association américaine du diabète). Le dosage de l'HbA1c permet de mesurer la glycémie moyenne au cours des deux à trois mois précédents.

A propos de Metabolex

Metabolex est une entreprise biopharmaceutique privée spécialisée dans la recherche et le développement de nouveaux médicaments exclusifs pour le traitement des maladies métaboliques, et plus particulièrement du diabète de type 2. Son portefeuille compte quatre molécules au stade du développement clinique : MBX-2982, avec trois essais cliniques de phase 1 et une étude clinique de phase 2 en cours de recrutement ; MBX-102, avec quatre études de phase 2 ; MBX-2044, avec une étude clinique de phase 2a et enfin, MBX-8025 qui vient de faire l'objet d'un essai clinique de phase 2 auprès de patients dyslipidémiques.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY). Pour plus d'informations, consultez le site : www.sanofi-aventis.com.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2009 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2009 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.